

L'EXPLOITATION DES EAUX LITTORALES EN TUNISIE ET LEUR PROTECTION

Abderrazak AZOUZ

Institut National Agronomique (Département Halieutique), Tunis

RESUME : - En Tunisie, la pisciculture est pratiquée dans plusieurs points d'eau (lacs, barrages, étangs) depuis 1965. Elle est susceptible d'être développée en raison de son importance socio-économique, notamment par l'utilisation des terres incultes et des eaux salées non utilisables pour l'agriculture (sebkhas).

La Tunisie possède un plan d'eau de 100.000 ha répartis entre lagunes, lacs, réservoirs d'irrigation, etc..., dont la plupart sont sous-exploités.

Le développement de la pisciculture a conduit à la création de nombreux bassins afin de procéder à un élevage intensif de certaines espèces d'eau douce telles que la carpe, la tanche, ou des espèces euryhalines (les muges, le loup). En 1965, une station piscicole a été créée dans la région de Béja, au nord-ouest de la Tunisie, près de la source d'Aïn Sellam. Cette station comportait 8 bassins en ciment ayant pour dimensions 6 x 4 x 0,8 m, destinés à la reproduction, et un étang de 45 x 28 m pour l'élevage et l'engraissement des poissons. Les poissons introduits dans cette station étaient la carpe commune (*Cyprinus carpio*), la tanche (*Tinea tinea*) et le black bass en raison de sa voracité pour les jeunes carpes et les oeufs. Il provenait du barrage du Mellègue (région du Kef). Cette station était considérée comme une pépinière pour l'empoissonnement des autres points d'eau douce avec les jeunes carpes.

D'autres espèces d'eau douce ont été introduites dans d'autres points de la Tunisie (AZOUZ, 1980), telle la truite arc en ciel (*Salmo iridens*) dans la région d'Aïn Draham et Makthar, et les deux espèces de *Tilapia* (*T. nilotica* dans la région de Kébili, et *T. mossambica* dans les oasis du sud tunisien).

Le tableau suivant montre la croissance de la carpe et de la tanche durant 4 années d'élevage.

	1964	1965	1966	1967
Carpe	2 g	75 à 150 g	800 à 1250 g	2500 à 3000 g
Tanche	2 g	50 à 75 g	250 à 450 g	900 à 1200 g

L'élevage des coquillages dans le lac de Bizerte

Dans le lac, les conditions hydrologiques sont favorables à l'ostréiculture et à la mytiliculture. Outre le facteur de la salinité, qui n'est pas très élevée, il se trouve protégé du mouvement du large et il a une grande surface, des eaux propres, une richesse en matières organiques et en phytoplancton et une profondeur assez importante (maximum 12 m).

Des parcs à huîtres ont été installés par l'Office National des Pêches et des naissains d'huîtres portugaises (*Crassostrea angulata*), puis japonaises (*gigas*) et d'huîtres plates (*Ostrea edulis*) ont été importés de France et d'Italie, pour essayer de les acclimater aux conditions du lac. Une année d'étude de la croissance de deux espèces d'huîtres (AZOUZ, 1966) nous a permis de constater que seules les huîtres creuses sont susceptibles d'une exploitation régulière et rentable. Quant aux huîtres plates, leur croissance est particulièrement importante au printemps; par contre, en été, quand la température de l'eau atteint 26°C, il y a une mortalité totale des individus.

Toutefois, il est à signaler que la salinité du lac de Bizerte (34 g/l en moyenne) permet seulement l'élevage de l'huître creuse et non sa culture. Mais, dans le lac de Ghar-El-Melh qui reçoit pendant les années pluvieuses les apports d'eau douce de l'Oued Medjerdah, on a entrepris des essais (AZOUZ, 1972) pour la fixation des larves d'huîtres à partir des reproducteurs transportés du lac de Bizerte au moment de la reproduction. Ainsi, on a pu avoir des naissains.

Protection des eaux littorales

- Le lac de Tunis

Le lac de Tunis est divisé en deux parties par le canal de navigation reliant le port de Tunis-Ville à celui de la Goulette. Ces deux parties s'appellent le lac sud et le lac nord. Ce dernier est plus important en raison des nombreuses bordigues installées tout le long de ce lac. Il communique avec la mer par des chenaux artificiels (canal de Khéreddine, canal de l'électrique de la Goulette). Par ailleurs, le lac nord reçoit les égoûts de la ville de Tunis qui influent sur la vie lagunaire. Pour mieux protéger ce lac, il est nécessaire de dévier les canalisations des égoûts dans d'autres endroits.

- Le lac de Ghar El Melleh

Le lac de Ghar El Melleh a une superficie de 3000 ha environ. Il est situé à l'est de la Tunisie, à 60 km de Tunis. Il est relié avec la mer par une large ouverture rendant sa salinité forte (jusqu'à 40 ‰); de même, ce lac reçoit des eaux douces provenant soit du ruissellement pendant les périodes pluvieuses de l'année (le lac est situé au pied de la montagne de Sidi-Ali El-Mekki), soit des sources d'eau douce se trouvant au bord du lac. Les poissons qui vivent dans ce lac sont des poissons typiquement marins (Spars, Daurades, Soles, Ombrines marbrés, etc...).

- Le lac Ischkeul et le lac Kelbia

Ces deux lacs sont situés respectivement au nord et au centre du pays. Ce sont des lacs de salinité variable: pendant les périodes pluvieuses, ils reçoivent un apport considérable d'eau douce provoquant une baisse de la salinité, tandis qu'en été, l'évaporation due à l'effet du soleil et au manque d'apport d'eau douce augmente leur salinité. L'augmentation de la salinité dans le lac Kelbia (+ 60 g/l) pendant l'été provoque la mort des poissons.

Conclusion

Plus on se penche sur l'exploitation rationnelle de ces points d'eau et sur leur protection, plus on augmente la source d'alimentation humaine.

BIBLIOGRAPHIE

- AZOUZ A., 1966 : Etude des peuplements et des possibilités d'ostréiculture du lac de Bizerte. *Ann. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 15 : 67 pp.
- AZOUZ A., 1971 : Possibilités d'ostréiculture dans le lac de Ghar El Melleh. *Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô*, 2 (1): 55-58.
- AZOUZ A., 1980 : Etat actuel et possibilité de développement de l'aquaculture en Tunisie. *Bull. Off. Nat. Pêches Tunisie*, 4 (2): 201-208.

